

CANADA

II

L'Ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État
pour les États-Unis d'Amérique

AMBASSADE DU CANADA

WASHINGTON (D.C.), le 31 mars 1960

N° 188

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

Me référant à votre Note du 31 mars relative à l'attribution définitive de la propriété des installations CANOL sises au Canada, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement canadien est heureux d'accepter les propositions énoncées dans votre Note; celle-ci et la présente réponse constitueront un accord entrant en vigueur aujourd'hui même. Le Gouvernement canadien accepte aussi que le présent Accord annule et remplace tous accords antérieurs entre nos deux Gouvernements dont les dispositions ou partie des dispositions ont trait aux installations CANOL visées par le présent Accord.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances de ma très haute considération.

In force May 24, 1960

A. D. P. HEENEY

L'Honorable Christian A. Herter
Secrétaire d'État
des États-Unis d'Amérique
Washington (D.C.)

DEFENSE

Échange de Notes entre le CANADA et la NORVÈGE

Oslo, le 24 mai 1960

En vigueur le 24 mai 1960

ROSE DONAMEL, P.R.S.C.
Queen's Printer and
Controller of Stationery

ROSE DONAMEL, P.R.S.C.
Imprimeur de la Reine et
Contrôleur de la Papeterie

Ottawa, 1961